

**Centre
de services scolaire
des Découvreurs**

Québec



INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE

4 ans et 5 ans
2026-2027



**La période d'inscription se tiendra
du 2 au 13 février 2026**



Aide-mémoire

JANVIER » Actions à entreprendre afin de faciliter l'inscription de votre enfant à l'école

- ☐ Avoir le certificat de naissance de votre enfant et les documents d'immigration.
- ☐ Avoir une preuve de résidence (permis de conduire, factures avec adresse, relevés de taxes municipales ou scolaires).
- ☐ Rechercher votre école de quartier à partir du site Web du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) www.cssdd.gouv.qc.ca dans la section Parents/Admission et inscription.

FÉVRIER » Actions à entreprendre lors de l'inscription de votre enfant à l'école

- ☐ Consulter le site Web de votre école de quartier pour connaître les modalités spécifiques et la procédure. Procéder à l'inscription de votre enfant entre le 2 et le 13 février. Si vous souhaitez que votre enfant fréquente une autre école du CSSDD, vous devez tout de même procéder à son inscription à votre école de quartier.
- ☐ Faire l'inscription au service de garde si vous prévoyez que votre enfant le fréquente.
- ☐ Avoir en main le certificat de naissance de votre enfant et une preuve de résidence parmi les suivantes : permis de conduire, facture avec adresse ou relevé de taxes municipale ou scolaire.
- ☐ Si votre enfant fréquente un service de garde éducatif à l'enfance, remettre à l'école une copie du portrait périodique qui vous a été partagé en décembre. Si votre milieu de garde ne produit pas de portrait, l'école vous donnera un questionnaire à remettre à l'éducatrice de votre enfant.
- ☐ Remplir le formulaire *Dépistage-volet langage (4 ou 5 ans)* qui sera remis lors de l'inscription.
- ☐ Compléter le questionnaire *Parlez-nous de votre enfant* transmis par l'école et le remettre au secrétariat de l'école (formulaire ou document papier).

MAI-JUIN » Actions à entreprendre pour l'activité de familiarisation à l'école de votre enfant

- ☐ Participer à l'activité de familiarisation à l'école qui aura lieu en mai ou en juin. Une invitation vous sera transmise par l'école.
- ☐ Si votre enfant fréquente un service de garde éducatif à l'enfance, remettre à l'école une copie du portrait périodique qui vous sera partagé en juin.

MAI À SEPTEMBRE » Actions à entreprendre avant la rentrée scolaire de votre enfant

- ☐ Faire l'achat du matériel scolaire et l'identifier au nom de votre enfant. L'école vous fournira une liste de matériel scolaire à vous procurer.
- ☐ Participer à la rencontre de parents qui aura lieu avant la rentrée scolaire, lors des journées pédagogiques. L'école vous informera de la date de cette rencontre.
- ☐ Prévoir que l'horaire de l'école sera différent lors de la première semaine, puisqu'il y aura une entrée progressive. L'école vous informera des modalités de l'horaire.
- ☐ L'équipe du transport scolaire communiquera avec les parents des élèves qui résident à 800 mètres et plus de leur école de quartier et qui ne sont pas inscrits au service de garde à temps plein afin de connaître leurs besoins.
- ☐ Visiter cette section de notre site Web [Parents/Accompagner mon enfant](#).